

Code Natura 2000 : A 295

Phragmite des joncs

Carte d'identité

Nom scientifique : *Acrocephalus schoenobaenus*

Classification : oiseau, passereau

Taille : 13 cm

Poids : 10 à 13 g

Présence en Wallonie : fin mars à septembre

Nid : à faible hauteur dans des buissons bas ou à même le sol

Nombre d'œufs : 4 à 6

Nombre de nidification : 1 à 2 par an

Hivernage : en Afrique, au-delà du Sahara

Alimentation : petits invertébrés

Protection : maintien des zones humides à végétation dense



© M. Delsalle

Identifier

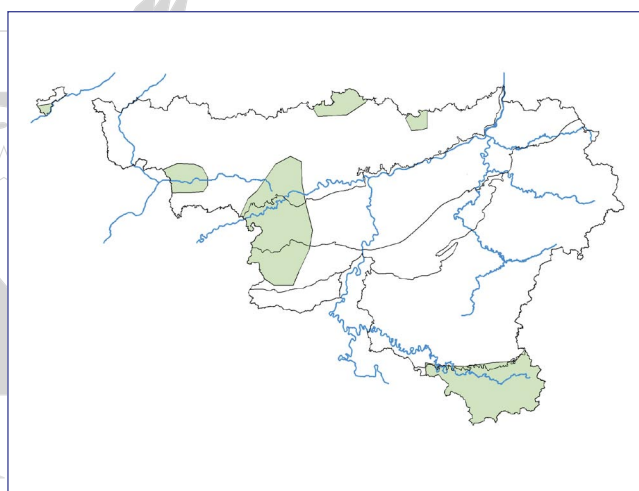
Le retour des oiseaux migrateurs est souvent attendu avec impatience par les ornithologues. Dès la fin mars, dans les marais, une fauvette aquatique au dos brun tacheté de noir nous revient d'Afrique. Son sourcil couleur crème est bien marqué par un trait noir au-dessus. Le ventre est blanc et la poitrine crème. Avec la gorgebleue à miroir, c'est une des premières espèces à égayer les roselières de son chant particulier. Il s'agit du phragmite des joncs.

Le chant du phragmite des joncs est particulier. Il est régulièrement émis lors de vols de parade. Ce sont des séries de sons peu variés avec de temps à autre des trilles ou de brèves imitations d'autres oiseaux des marais. Lorsqu'il n'est pas émis en vol, le chant se fait depuis un perchoir bien visible (buisson, sommet d'un roseau, piquet...).

Observer

Le phragmite des joncs se rencontre partout en Europe à l'exception de l'Espagne et de l'Italie. En Wallonie, il est limité à quelques grands complexes marécageux (vallée de la Haine, Ploegsteert, vallée de la Dyle, Marais de la Semois, Virelles...). Après avoir subi un fort déclin entre les années '60 et '90, le phragmite des joncs semble reconquérir des sites abandonnés et augmenter sa population. Il avait en effet disparu de Lorraine, de Virelles et d'autres petits sites suite à leur isolement ou leur assèchement.

Les comptages effectués dans le cadre de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie et dans le cadre d'un pro-



jet Life Nature visant l'avifaune des roselières dans la vallée de la Haine ont permis de montrer une augmentation significative du nombre de nicheurs ainsi qu'une expansion de l'aire de nidification. La population est estimée entre 110 et 140 couples pour la Wallonie. Le noyau principal de la population se situe dans la vallée de la Haine où près de 90 cantons ont été recensés. Les sites occupés sont par contre assez peu nombreux au sein de l'aire de répartition, surtout dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Le phragmite des joncs fréquente toute sorte d'habitats marécageux, de la roselière inondée à la prairie humide à végétation dense. Il apprécie aussi la présence de buissons si le recouvrement n'excède pas 40 %. Les roselières vieillissantes, les jonchaies, les cariçaias... sont aussi visitées en période de nidification. Lorsqu'il arrive



© J. Fouarge

au printemps, le phragmite des joncs s'installe dans les roselières inondées. Le territoire du phragmite des joncs ne s'étend que sur quelques ares autour du nid. De fortes concentrations peuvent donc être observées dans les sites les plus favorables.

Les phragmites des joncs se nourrissent essentiellement d'insectes. De temps en temps ils avalent aussi des graines ou des débris végétaux.

Protéger

Le phragmite des joncs a souffert à la fois de la disparition ou de la dégradation de ses habitats et de mauvaises conditions climatiques dans ses zones d'hivernage durant plusieurs années. Il reste en effet très sensible aux sécheresses en Afrique, ce qui influence l'entière population d'Europe.

Il est difficile d'agir sur les causes de déclin en Afrique. Il est par contre possible d'améliorer l'habitat du phragmite des joncs en Wallonie en gérant les zones humides (conservation et développement des habitats, qualité de l'eau, quiétude du site...).

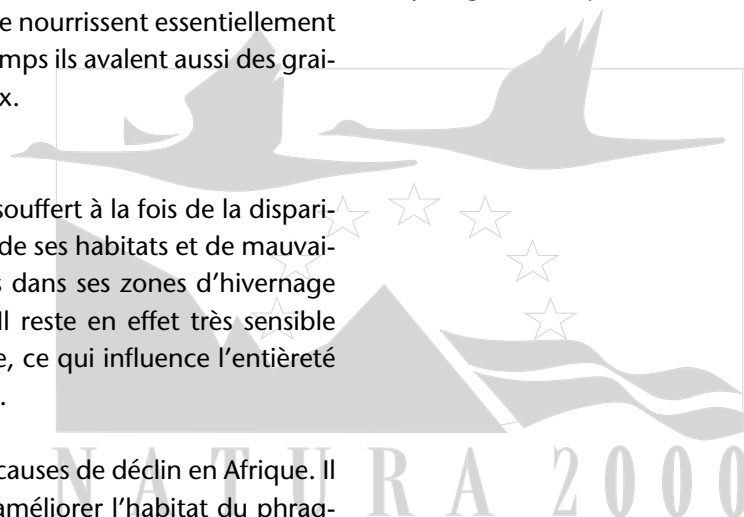
Pour le phragmite des joncs, il est nécessaire de gérer les différents habitats disposés en périphérie des plans d'eau : la roselière mais également les prairies humides disposées à l'arrière de celle-ci et les habitats intermédiaires comme les mégaphorbiaies, les cariçaies... Le phragmite des joncs ne dépendant pas de la proximité directe d'un plan d'eau, des parcelles isolées occupées par une végétation favorable doivent également être gérées.

Les formations favorables doivent être gardées ouvertes (maximum de 40 % de couverture ligneuse) en lutant contre la fermeture naturelle du milieu. Néanmoins, la présence de buissons épars est favorable à l'espèce. Le

niveau d'hydromorphie des parcelles est important et peut s'étendre des simples prairies humides aux roselières inondées. La gestion du niveau de l'eau est donc importante pour garantir des niveaux minimums dans les habitats occupés par le phragmite des joncs. Une bonne qualité de l'eau permettra d'accroître ou de conserver des ressources alimentaires suffisantes à l'espèce. Cela passe par la mise en place de mesures agri-environnementales dans les bassins versants (limitation des intrants) et par une bonne épuration des eaux usées rejetées.

Le dérangement en période de nidification sera limité au strict nécessaire voire évité.

Si la roselière est fréquentée par des sangliers, il est recommandé de réguler la population de ces ongulés qui se nourrissent entre autres des œufs ou des jeunes de phragmite des joncs.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

